

**La Cour d'appel de Salé confirme la peine d'emprisonnement de dix ans à l'encontre d'un ressortissant algérien poursuivi dans le cadre de la loi antiterroriste**

**Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-03-2011 20:52:12

**La Chambre criminelle chargée des affaires du terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel de Salé a confirmé, lundi soir, la peine de dix ans d'emprisonnement à l'encontre du ressortissant algérien B. Benrabeh poursuivi dans le cadre de la loi antiterroriste.**

Le mis en cause est poursuivi pour "constitution d'une bande criminelle dans l'objectif de préparer et commettre des actes terroristes, détention d'armes à feu, collecte et gestion de fonds en vue de leur utilisation dans des actes terroristes".

Les autorités belges avaient extradé ce prévenu, né en 1966 à Sidi Belabès, pour ses liens avec Abdelkader Beliraj, principal accusé dans le procès d'un réseau composé de 35 personnes ayant écopé de peines allant de la perpétuité à un an de prison avec sursis.

MAP